



---

**Procès-verbal de l'assemblée générale des parents  
tenue le mardi 23 septembre 2014 à 18 h 45**

L'assemblée générale débute à 18 h 45 et près de soixante-dix parents sont présents.

La direction de l'école préside l'assemblée pour l'instant.

**1) Accueil et présences**

Mot de bienvenue de la direction et présentation des membres du personnel. Les parents sont invités à signer la feuille de présence. Celle-ci sera annexée au procès-verbal de la présente réunion, dans le cartable à cet effet.

**2) Nomination d'une présidente d'assemblée**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Alexandre Paradis que monsieur Maxime Bleau soit nommé président d'assemblée.

01-AG-2014-2015 ADOPTÉE à l'unanimité.

**3) Nomination d'un secrétaire d'assemblée**

IL EST PROPOSÉ par madame Jade Monette que celle-ci soit nommée secrétaire d'assemblée.

02-AG-2014-2015 ADOPTÉE à l'unanimité.

**4) Lecture et adoption de l'ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par madame Debby Beaulieu que l'ordre du jour soit adopté.

03-AG-2014-2015 ADOPTÉE à l'unanimité.

**5) Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 17 septembre 2013**

IL EST PROPOSÉ par madame Manon Rochefort que le procès-verbal de l'assemblée générale du 17 septembre 2013 soit adopté.

04-AG-2014-2015 ADOPTÉE à l'unanimité.

**6) Rapport du conseil d'établissement**

Monsieur Maxime Bleau fait le bilan des principales activités du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2013-2014 et présente les nombreuses réalisations. Le rapport annuel sera déposé sur le site web de l'école.

Monsieur Maxime Bleau profite de l'occasion pour transmettre des informations relatives au rôle et aux fonctions du Conseil d'établissement au sein d'une école, de même que sa constitution et son mode de fonctionnement. Il précise également le rôle du parent siégeant au comité de parents.

**7) Élections au conseil d'établissement**

Madame Johanne Dubé agira à titre de présidente d'élections.

Trois postes de représentants sont en élection.

	Nom(s) du représentant de parent	Durée du mandat
N° 1	Monsieur Jocelyn Dagenais	2 ans
N° 2	Monsieur Maxime Bleau	2 ans
N° 3	Madame Debby Beaulieu	2 ans

N.B. : les représentants des postes n° 4, 5 et 6 poursuivent leur mandat pour une durée d'un an (article 54 de la *Loi sur l'instruction publique*). Si en cours de mandat, un représentant de parent doit quitter ses fonctions, son poste est comblé pour la durée restante par un parent désigné par les autres parents membres du conseil d'établissement (article 55 de la *Loi sur l'instruction publique*).

Suite à la mise en candidature, les personnes suivantes acceptent de se présenter :

Madame Josée Daigneault  
Monsieur Claude Lapointe  
Madame Cindy LeBrasseur  
Madame Nathalie Morissette

Considérant qu'il y a plus de candidats que de postes disponibles, nous procédons aux élections par scrutin secret. Suite au dépouillage du vote les personnes suivantes sont élues. Les bulletins de vote seront détruits.

Madame Josée Daigneault  
Monsieur Claude Lapointe  
Madame Cindy LeBrasseur

Félicitations à nos nouveaux parents au sein du conseil d'établissement.

**8) Nomination par l'assemblée générale d'un(e) représentant(e) au comité de parents de la CSMV et de son substitut (le parent doit être membre du conseil d'établissement)**

Il est proposé par monsieur Alexandre Paradis de représenter les parents au comité des parents de la CSMV. Il est proposé par madame Nathalie Lefrançois d'agir à titre de substitut.

05-AG-2014-2015 ADOPTÉE à l'unanimité.

**9) Décision quant à la mise en place d'un organisme de participation des parents (OPP)**

IL EST PROPOSÉ par monsieur David Jean Valcke la formation d'un OPP pour l'année scolaire 2014-2015.

06-AG-2014-2015 ADOPTÉE à l'unanimité.

**10) Date de la première rencontre du CE**

La directrice demande aux parents membres du conseil d'établissement de rester quelques minutes après la fin de l'assemblée, pour confirmer les disponibilités de tous, en vue d'établir la date de la première séance.

**11) Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin à 19 h 30.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jocelyn Dagenais la levée de l'assemblée.

07-AG-2014-2015 ADOPTÉE à l'unanimité.